

# APPEL A PROJET 2024

## Fonds Publics et Territoires

### Thématique : Logement

#### Axe 7

Le renforcement de la lutte contre la non-décence des logements et la promotion des projets en faveur du logement des familles, des jeunes et du cadre de vie

#### Volet 2

Contribuer à la promotion et à l'émergence de nouvelles formes de logement en faveur des jeunes adultes et de la famille

**DATE LIMITE** d'envoi des dossiers au **30 avril 2024**

[melinda.reboulleau@caf40.caf.fr](mailto:melinda.reboulleau@caf40.caf.fr)

## **PREAMBULE :**

Le financement FPT nous est notifié annuellement sans garantie d'obtenir les mêmes enveloppes chaque année pour les mêmes projets.

Le FPT n'a pas vocation à financer des postes ou des actions **durablement**. Il doit permettre de « **faire levier** » de manière à faire émerger un fonctionnement pérenne à initier par la structure la plus en amont possible.

Un co-financement des projets doit être recherché de façon à inscrire les projets dans une dynamique partenariale. Nous attirons ainsi votre attention sur

- des projets qui engageraient des postes, des emplois ou des actions sur plusieurs années.
- la nécessité de faire inscrire progressivement ces projets dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) qui couvre votre territoire à l'échelle communautaire. En ce sens, vous êtes invité à présenter vos projets au chargé de coopération communautaire ou à défaut, à celui éventuellement rattaché à votre commune.

## **LE CONTEXTE :**

La branche Famille est un acteur central des politiques du logement avec de forts enjeux sur l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles.

La Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog) 2023-2027 affiche les engagements de la branche famille en matière d'accès et de maintien dans le logement par le soutien au développement de solutions de logements innovants et adaptés.

Dans un contexte territorial et social en mutation, la diversité des axes d'intervention du Fonds publics et territoires (Fpt) et la souplesse de sa mise en œuvre en font un levier particulièrement adapté.

Complémentaire aux prestations de service et aux fonds locaux, le Fpt constitue un axe important de l'action territoriale des Caf.

Pour la période 2024-2027, le Fpt prolonge les interventions initiées lors de la Cog précédente, de façon à consolider des dynamiques engagées lors de la précédente Cog et à soutenir l'accompagnement de solutions innovantes, à travers une participation financière à l'ingénierie de projets en faveur des publics fragiles en difficultés.

## **LES OBJECTIFS :**

Initié lors de la précédente COG, l'axe 7 dédié au logement poursuit le renforcement de la lutte contre la non-décence des logements et la promotion des projets en faveur du logement des familles, des jeunes et du cadre de vie.

**Le présent volet est mobilisé pour promouvoir l'émergence de nouvelles formes de logements en faveur des jeunes adultes et des familles.**

A travers ce volet, la branche famille vise l'émergence de nouvelles solutions favorisant l'accès au logement des publics les plus fragiles ou en assurant la promotion de nouvelles formes d'habiter. Permettre l'accès à un logement de meilleure qualité, à un coût financier plus abordable, et potentiellement partagé pour plus de lien social et d'entraide pour les allocataires et les familles. La CAF favorisera les projets ayant une dimension de soutien à la transition écologique.

## **LES ACTIONS ELIGIBLES (liste non exhaustive) :**

- Colocation solidaire
- Logement intergénérationnel
- Logement solidaire ou partagé
- Logement adapté
- Meilleure organisation de la rencontre entre l'offre et la demande de logement (Plateforme e-logement, etc.)

## **LES DEPENSES ELIGIBLES :**

- Dépenses liées au fonctionnement de locaux
- Coût d'une prestation
- Dépenses d'aménagement et de rénovation de locaux
- Coût d'ETP de coordination ou de mise en réseau spécifique

## **LES INDICATEURS D'EVALUATION :**

- Nombre de projets financés
- Nombre de logements créés
- Profil et nombre de bénéficiaires (jeunes adultes – 30 ans, adultes, seniors (+ 60 ans))
- Nature du / ou des projets (logements intergénérationnel, solidaire, partagé, adapté, service d'aide à l'accès au logement et à l'entrée dans les lieux...)
- Type de contrat du logement (location, colocation, intermédiation locative, sous location, contrat mobilité, contrat intergénérationnel)
- Territoire concerné (urbain, rural...)
- Inscription des projets dans le volet logement dédié dans la CTG

## **LES MODALITES DE FINANCEMENT :**

**Le financement concerne les actions réalisées entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024.**

Un co-financement des projets doit être recherché de façon à inscrire les projets dans une dynamique partenariale.

**Le Fpt permet de soutenir jusqu'à 80 % du coût de fonctionnement des actions.**

L'ensemble des recettes (financements octroyés par la Caf intégrant le complément « publics et territoires », les participations familiales et les autres subventions) ne peut excéder 100 % du coût annuel de fonctionnement de l'action.

**Aucune aide FPT inférieure à 1 500€ ne sera accordée.**

Le financement sera apprécié par les Administrateurs de la CAF des Landes, à la suite de l'analyse du projet en commission d'action sociale (CAS) de juin 2024.

## **DEPOT DES PROJETS**

### Procédure de dépôt des projets

*Les projets sont à retourner avant le **30 avril 2024** sous format informatique à l'adresse mail suivante : [melinda.reboulleau@caf40.caf.fr](mailto:melinda.reboulleau@caf40.caf.fr)*

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mélinda Reboulleau, responsable du service accompagnement social.

# APPEL A PROJET 2024

*Contribuer à la promotion et à l'émergence de nouvelles formes de logement en faveur des jeunes adultes et de la famille*

## **I – Identification du porteur de projet**

Dénomination du porteur de l'action :

Adresse :

Nom du représentant légal :

Fonction :

Structure/ dispositif porteur de la demande :

Nom de la structure/ dispositif :

Adresse :

Personne référente de la demande :

Fonction :

Tél :

Mail :

## II – Présentation du projet

Etat des lieux au regard de la problématique du logement sur le département	
Objectifs recherchés de l'action	
Public visé	
Descriptif de l'action	
Calendrier de l'action	
Moyens mobilisés (humains, matériel, ....) Indiquer si l'action a nécessité le recrutement de personnel spécialisé, des formations spécifiques, une adaptation des conditions d'accueil...	
Partenariats mobilisés	

Pilotage de l'action (préciser les modalités)	
Evaluation de l'action : quantitatifs (voir « indicateurs d'évaluation » page 3) et qualitatifs.	



### III -Budget prévisionnel 2024 de l'action

Dépenses	2024	Recettes	2024
<b>Achats</b>		<b>Subvention sollicitée</b>	
		<i>FPT « Contribuer à la promotion et à l'émergence de nouvelles formes de logement en faveur des jeunes adultes et de la famille »</i>	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Autres recettes</b>	
		<i>Autofinancement</i>	
		<i>Participations familiales</i>	
		<i>Prestation de service Caf</i>	
<b>Autres services extérieurs</b>		<i>Bonus inclusion</i>	
<i>Honoraires : sensibilisation, supervision</i>		<i>Autres participations</i>	
<i>Déplacements mission</i>			
<i>Frais de formation</i>			
<b>Frais de personnel</b>		<b>Cofinancements</b>	
<i>Rémunération du personnel lié au projet</i>		<i>Commune</i>	
<i>Charges sociales</i>		<i>Intercommunalité</i>	
		<i>Conseil Départemental</i>	
		<i>Conseil Régional</i>	
		<b>Remboursement frais de formation</b>	
<b>Autre (à préciser)</b>		<b>Autre (à préciser)</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	



## **DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e),..... Responsable légal de l'organisme porteur du projet  
m'engage à :

- réaliser le projet présenté
- permettre le contrôle de l'utilisation de toute subvention attribuée
- établir un compte de résultat et un bilan détaillés dès la réalisation du projet

Fait à..... le.....

Signature

Cachet de l'organisme